



Assemblée générale du 21 juin 2024
Rapport financier

■ *Compte de résultat 2023*

	CHARGES 2022	CHARGES 2023
CHARGES EXTERNES	<u>313 427,44</u> €	<u>296 321,53</u> €
achat biens et services	43 629,61 €	40 859,70 €
services extérieurs	269 797,83 €	255 461,83 €
IMPOTS ET TAXES	<u>14 946,75</u> €	<u>10 232,30</u> €
CHARGES DE PERSONNEL	<u>1 000 682,51</u> €	<u>1 000 240,66</u> €
rémunérations	717 808,51 €	714 158,33 €
charges sociales	289 501,35 €	289 959,27 €
variation congés payés	-6 627,35 €	-3 876,94 €
AUTRES CHARGES DE GESTION	<u>1 865,10</u> €	<u>2 338,13</u> €
CHARGES FINANCIERES	<u>0,00</u> €	<u>0,00</u> €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	<u>0,00</u> €	<u>4 164,78</u> €
DOTATIONS	<u>85 481,65</u> €	<u>88 020,42</u> €
dotation aux amortissements	19 287,28 €	17 666,82 €
dotation aux provisions hors conventions		
dotation aux provisions s/conventions		
dotation aux provisions pour engagt IDR	66 194,37 €	70 353,60 €
TOTAL CHARGES	<u>1 416 403,45</u> €	<u>1 401 317,82</u> €
REPORT CHARGES CONST. AVANCE S/EX. ANTERIEUR	<u>0,00</u> €	<u>0,00</u> €
ENGAGEMENTS A REALISER S/RESS. AFFECTEES	<u>0,00</u> €	<u>0,00</u> €
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent)	<u>46 498,01</u> €	<u>0,00</u> €
TOTAL GENERAL	<u>1 462 901,46</u> €	<u>1 401 317,82</u> €

	PRODUITS 2022	PRODUITS 2023
SUBVENTIONS	<u>485 763,97</u> €	<u>383 172,69</u> €
Etat	53 900,00 €	71 250,50 €
Région	0,00 €	0,00 €
Département	0,00 €	0,00 €
communes	301 642,00 €	277 263,00 €
autres subventions	86 669,47 €	1 442,19 €
Subv.const.d'avce report en N+1		
Subv.const.d'avce report en N+1-Etat	-40 800,00 €	-53 050,00 €
Subv.const.d'avce report en N+1-Communes	-58 000,00 €	-68 200,00 €
Subv.const.d'avce report en N+1-Autres	-76 830,00 €	-10 163,00 €
Reprise Subv. En N (report N-1)		
Reprise Subv. En N-Etat	80 282,50 €	40 800,00 €
Reprise Subv. En N-Communes	9 000,00 €	49 200,00 €
Reprise Subv. En N-Autres	129 900,00 €	74 630,00 €
AUTRES PRODUITS	<u>881 719,84</u> €	<u>896 596,13</u> €
cotisations	2 956,00 €	3 014,00 €
TA	875 000,00 €	875 000,00 €
divers	3 763,84 €	18 582,13 €
TRANSFERT DE CHARGES	<u>15 058,26</u> €	<u>2 182,84</u> €
REPR. S/AMORT. ET PROV.	<u>79 315,47</u> €	<u>66 194,37</u> €
PRODUITS FINANCIERS	<u>1 043,92</u> €	<u>1 007,37</u> €
PROD. EXCEPT. (Repr.Créances Anter.)	<u>0,00</u> €	<u>21 310,36</u> €
TOTAL PRODUITS	<u>1 462 901,46</u> €	<u>1 370 463,76</u> €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE DE L'EXERCICE	<u>0,00</u> €	<u>0,00</u> €
REPORT DE RESSOUR. NON UTILISEES DES EX. ANT.	<u>0,00</u> €	<u>0,00</u> €
RESULTAT DE L'EXERCICE (Insuffisance)	€	<u>-30 854,06</u> €
TOTAL GENERAL	<u>1 462 901,46</u> €	<u>1 401 317,82</u> €

CAUE
DEPENSES

	CHARGES 2022			CHARGES 2023		
	GENERALE	ANALYTIQUE	TOTAL	GENERALE	ANALYTIQUE	TOTAL
ACHATS	<u>16 553,64</u>	<u>27 075,97</u>	<u>43 629,61</u>	<u>12 957,75</u>	<u>27 901,95</u>	<u>40 859,70</u>
prestations de service	4 737,12	24 927,22	29 664,34	2 610,60	25 961,38	28 571,98
fournitures diverses	11 816,52	2 148,75	13 965,27	10 347,15	1 940,57	12 287,72
SERVICES EXTERIEURS	<u>107 731,89</u>	<u>4 464,83</u>	<u>112 196,72</u>	<u>104 863,68</u>	<u>5 856,18</u>	<u>110 719,86</u>
sous-traitance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
locations	76 289,21	2 983,50	79 272,71	81 587,90	1 791,87	83 379,77
entretien et réparations	10 284,58	263,29	10 547,87	6 649,41	364,56	7 013,97
primes d'assurances	12 665,67	309,52	12 975,19	12 831,04	122,12	12 953,16
documentation	3 336,68	908,52	4 245,20	3 006,73	181,63	3 188,36
formation	5 155,75	0,00	5 155,75	788,60	3 396,00	4 184,60
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	<u>78 062,79</u>	<u>79 538,32</u>	<u>157 601,11</u>	<u>52 521,60</u>	<u>92 220,37</u>	<u>144 741,97</u>
Personnel détaché - intérimaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
honoraires	32 286,10	57 188,44	89 474,54	20 581,16	64 807,61	85 388,77
publicité et relations publiques	5 762,59	81,53	5 844,12	726,70	3 311,23	4 037,93
déplacements, missions et réceptions	19 875,30	16 429,85	36 305,15	10 935,52	23 275,46	34 210,98
poste et télécommunications	8 072,29	838,50	8 910,79	8 099,54	826,07	8 925,61
cotisations et divers	12 066,51	5 000,00	17 066,51	12 178,68	0,00	12 178,68
IMPOTS ET TAXES	<u>14 946,75</u>	<u>0,00</u>	<u>14 946,75</u>	<u>10 232,30</u>	<u>0,00</u>	<u>10 232,30</u>
taxe sur les salaires	444,00	0,00	444,00	0,00	0,00	0,00
formation continue	14 072,19	0,00	14 072,19	9 794,25	0,00	9 794,25
1% logement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
autres	430,56	0,00	430,56	438,05	0,00	438,05
CHARGES DE PERSONNEL	<u>313 587,45</u>	<u>687 095,06</u>	<u>1 000 682,51</u>	<u>331 948,64</u>	<u>668 292,02</u>	<u>1 000 240,66</u>
rémunérations brutes	713 192,51	0,00	713 192,51	711 511,23	0,00	711 511,23
charges sociales	285 952,01	0,00	285 952,01	287 088,91	0,00	287 088,91
divers	1 537,99	0,00	1 537,99	1 640,52	0,00	1 640,52
coûts analytiques du personnel	-687 095,06	687 095,06	0,00	-668 292,02	668 292,02	0,00
AUTRES CHARGES DE GESTION	<u>1 818,57</u>	<u>46,53</u>	<u>1 865,10</u>	<u>2 306,84</u>	<u>31,29</u>	<u>2 338,13</u>
CHARGES FINANCIERES	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>4 164,78</u>	<u>0,00</u>	<u>4 164,78</u>
DOTATIONS	<u>84 984,49</u>	<u>497,16</u>	<u>85 481,65</u>	<u>88 020,42</u>	<u>0,00</u>	<u>88 020,42</u>
dotation aux amortissements	18 790,12	497,16	19 287,28	17 666,82	0,00	17 666,82
dotation aux provisions pr engagmt IDR	66 194,37	0,00	66 194,37	70 353,60	0,00	70 353,60
TOTAL CHARGES	<u>617 685,58</u>	<u>798 717,87</u>	<u>1 416 403,45</u>	<u>607 016,01</u>	<u>794 301,81</u>	<u>1 401 317,82</u>
			<u>46 498,01</u>			
			<u>1 462 901,46</u>			<u>1 401 317,82</u>

RECETTES

	PRODUITS 2022			PRODUITS 2023		
	GENERALE	ANALYTIQUE	TOTAL	GENERALE	ANALYTIQUE	TOTAL
SUBVENTIONS	<u>0,00</u>	<u>485 763,97</u>	<u>485 763,97</u>	<u>34,19</u>	<u>383 138,50</u>	<u>383 172,69</u>
Etat		53 900,00	53 900,00		71 250,50	71 250,50
Région		0,00	0,00		0,00	0,00
Département		0,00	0,00		0,00	0,00
communes		301 642,00	301 642,00		277 263,00	277 263,00
autres subventions		86 669,47	86 669,47	34,19	1 408,00	1 442,19
Subv.const.d'avce report en N+1					0,00	0,00
Subv.const.d'avce report en N+1-Etat		-40 800,00	-40 800,00		-53 050,00	-53 050,00
Subv.const.d'avce report en N+1-Communes		-58 000,00	-58 000,00		-68 200,00	-68 200,00
Subv.const.d'avce report en N+1-Autres		-76 830,00	-76 830,00		-10 163,00	-10 163,00
Reprise Subv. En N (report N-1)					0,00	0,00
Reprise Subv. En N-Etat		80 282,50	80 282,50		40 800,00	40 800,00
Reprise Subv. En N-Communes		9 000,00	9 000,00		49 200,00	49 200,00
Reprise Subv. En N-Autres		129 900,00	129 900,00		74 630,00	74 630,00
solde de convention						
AUTRES PRODUITS	<u>880 318,21</u>	<u>1 401,63</u>	<u>881 719,84</u>	<u>878 176,13</u>	<u>18 420,00</u>	<u>896 596,13</u>
cotisations	2 956,00	0,00	2 956,00	3 014,00	0,00	3 014,00
TA	875 000,00	0,00	875 000,00	875 000,00	0,00	875 000,00
divers produits (formation, jury concours, divers)	2 362,21	1 401,63	3 763,84	162,13	18 420,00	18 582,13
PRODUITS FINANCIERS	<u>1 043,92</u>	<u>0,00</u>	<u>1 043,92</u>	<u>1 007,37</u>	<u>0,00</u>	<u>1 007,37</u>
PROD. EXCEPT. (Repr.Créances Anter.)	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00</u>	<u>21 310,36</u>	<u>0,00</u>	<u>21 310,36</u>
REPR. S/AMORT. ET PROV. (Indemn.Départ Retraite)	<u>79 315,47</u>	<u>0,00</u>	<u>79 315,47</u>	<u>66 194,37</u>	<u>0,00</u>	<u>66 194,37</u>
TRANSFERT CHARGES EXPLOITATION	<u>14 365,66</u>	<u>692,60</u>	<u>15 058,26</u>	<u>2 222,84</u>	<u>-40,00</u>	<u>2 182,84</u>
ADIL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RFT FORMATION	4 200,00	0,00	4 200,00	737,80	0,00	737,80
divers Transf.charges (IJS+AN)	10 165,66	692,60	10 858,26	1 485,04	0,00	1 485,04
Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	-40,00	-40,00
TOTAL PRODUITS	<u>975 043,26</u>	<u>487 858,20</u>	<u>1 462 901,46</u>	<u>968 945,26</u>	<u>401 518,50</u>	<u>1 370 463,76</u>
			<u>1 462 901,46</u>			<u>-30 854,06</u>
						<u>1 339 609,70</u>

■ Bilan au 31 décembre 2023

ACTIF	valeurs brutes	amortissements	valeurs nettes 2023	valeurs nettes 2022
ACTIF IMMOBILISE	<u>723 046,35</u> €	<u>677 980,09</u> €	<u>52 786,01</u> €	<u>40 471,17</u> €
travaux aménagement	345 382,35 €	329 224,00 €	16 158,35 €	16 417,24 €
Matériel et outillage	6 027,94 €	2 110,96 €	3 916,98 €	10,61 €
mobilier	92 417,64 €	85 715,38 €	6 702,26 €	769,97 €
matériel d'exposition	132 486,04 €	132 486,04 €	0,00 €	100,27 €
matériel de transport	47 070,00 €	38 948,35 €	8 121,65 €	17 035,65 €
matériel bureau et informatique	86 757,79 €	76 590,77 €	10 167,02 €	6 137,43 €
immobilisations incorporelles	12 904,59 €	12 904,59 €	0,00 €	0,00 €
immobilisations corporelles en cours	7 719,75 €	€	7 719,75 €	0,00 €
ACTIF CIRCULANT	<u>1 430 811,25</u> €	<u>0,00</u> €	<u>1 390 377,15</u> €	<u>1 428 427,50</u> €
avances	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 841,01 €
autres créances	313 613,91 €	0,00 €	313 613,91 €	411 626,30 €
disponibilités banque	1 061 462,60 €	0,00 €	1 061 462,60 €	998 805,39 €
charges constatées d'avance	15 300,64 €	0,00 €	15 300,64 €	1 154,80 €
TOTAL	<u>2 153 857,60</u> €	<u>677 980,09</u> €	<u>1 443 163,16</u> €	<u>1 468 898,67</u> €

PASSIF	année 2023	année 2022
SITUATION NETTE	<u>1 061 534,65</u> €	<u>1 092 388,72</u> €
réserve de trésorerie	740 138,00 €	734 640,00 €
réserve d'investissements indisponible	104 750,05 €	89 750,05 €
réserve d'investissements disponible	247 500,67 €	221 500,66 €
réserve de péréquation TD CAUE	0,00 €	0,00 €
autres réserves	0,00 €	0,00 €
résultat de l'exercice	-30 854,07 €	46 498,01 €
PROVISIONS POUR RISQUES	<u>70 353,60</u> €	<u>66 194,37</u> €
Provision pour risques s/act.	0,00 €	0,00 €
Prov. Ind. Dép. Retr. Ex. Antérieurs	0,00 €	0,00 €
Prov. Ind. Dép. Retr. Complém. Exercice	70 353,60 €	66 194,37 €
DETTES A COURT TERME	<u>311 274,91</u> €	<u>310 315,59</u> €
dettes bancaires	0,00 €	0,00 €
dettes fiscales et sociales	60 031,50 €	70 927,19 €
provision congés payés	17 074,92 €	21 221,86 €
autres dettes	90 405,49 €	41 186,54 €
produits constatés d'avance	143 763,00 €	176 980,00 €
TOTAL	<u>1 443 163,16</u> €	<u>1 468 898,68</u> €

■ *L'exercice 2023*

Le compte de résultat de l'exercice 2023 se monte à 1 401 317 € en charges et à 1 370 463 € en produits.

Il fait apparaître un résultat négatif de 30 854 € au titre de l'année 2023 contre un résultat positif de 46 498 € au titre de l'année 2022.

Le montant des « Achats de prestations de service et de fournitures diverses » au titre de l'année 2023 s'élève à 12 958 € contre un montant prévu de 17 000 €, soit - 4 042 €.

Le montant des « Services extérieurs » (locations, entretien et réparations, assurances, documentation, formation) s'élève à 104 863 € au titre de l'année 2023 contre un montant prévu de 105 500 €, soit - 637 €.

Le montant des « Autres services extérieurs » (personnel détaché, honoraires, déplacements, missions et réceptions, postes et télécommunication, cotisations diverses) s'élève à 52 522 € au titre de l'année 2023 contre un montant prévu de 71 500 €, soit - 18 978 €.

Le montant des « Impôts et taxes » (taxe sur les salaires, formation continue) s'élève à 10 232 € au titre de l'année 2023 contre un montant prévu de 14 000 €, soit - 3 768 €.

Le montant des « Charges de personnel » s'élève à 1 000 241 € au titre de l'année 2023 contre un montant prévu de 988 500 €, soit + 11 741 €.

Le montant des « Dotations aux amortissements sur immobilisations » s'élève à 17 667 € au titre de l'année 2023 contre un montant prévu de 20 000 €, soit - 2 333 €.

Le montant de la « Dotation aux provisions pour engagement IDR » est de 70 353 € et le montant de la reprise du montant de l'année n-1 est de 66 194 €, soit un montant net de 4 159 €.

Concernant les produits au titre de l'année 2023, le montant de la Taxe d'Aménagement s'est élevé à 875 000 € conformément aux prévisions.

La répartition des principales sources de financement (subventions + autres produits) que le CAUE a pu mobiliser au titre de l'exercice 2023 pour la mise en œuvre de son programme de travail a été la suivante :

	rappel 2022	année 2023
— <i>taxe d'aménagement</i>	59,8 %	63,8 %
— <i>Etat</i>	6,4 %	4,3 %
— <i>communes</i>	17,3 %	18,8 %
— <i>autres subventions et divers</i>	9 %	4,8 %

Les produits divers (162,13 € et 18 420 €, soit 18 582,13 € au total) correspondent pour l'essentiel aux formations assurées par le CAUE en 2023, à sa participation aux jurys de concours, aux produits divers de gestion courante, et à la vente de livres.

Les recettes et les dépenses liées aux conventions passées avec les partenaires du CAUE (Etat, collectivités locales et territoriales, autres partenaires) sur des programmes d'actions spécifiques expliquent comme chaque année la différence entre le budget prévisionnel et le compte de résultat. En effet, seul le solde prévisionnel positif de l'ensemble de ces conventions figure dans le budget prévisionnel.

Les dépenses correspondant au budget prévisionnel (section générale + coûts analytiques du personnel, soit 1 275 308 € au total) sont supérieures de 50 308 € aux prévisions qui avaient été établies (1 225 000 €).

Les recettes correspondant au budget prévisionnel (section générale + solde des conventions, soit 1 226 108 € au total) sont supérieures de 1 108 € aux prévisions (1 225 000 €).

Au total, la part relative des dépenses liées au personnel a été de 78,4 % en 2023 et celle des frais généraux de 21,6 %.

Le bilan au 31 décembre 2023 fait apparaître à l'actif une diminution des créances par rapport à l'exercice précédent (-98 012 €) et une augmentation des disponibilités (+ 62 657 €).

Les principales créances concernent les communes de Saint Paul pour 38 400 € et Saint André pour 37 600 €.

Au passif, le bilan au 31 décembre 2023 fait apparaître une augmentation des dettes à court terme (959 €). Elles s'élèvent à 311 275 € au 31 décembre 2023.

Elles se décomposent comme suit :

- Dettes fiscales et sociales : 60 032 € en 2023 contre 70 927 € en 2022,
- Provision pour congés payés : 17 075 € en 2023 contre 21 222 € en 2022,
- Autres dettes : 90 405 € en 2023 contre 41 187 € en 2022,
- Produits constatés d'avance : 143 763 € en 2023 contre 176 980 € en 2022.

La situation nette de l'association au 31 décembre 2023 est de 1 061 535 € contre 1 092 389 € au 31 décembre 2022. Afin d'optimiser la répartition de ses fonds propres pour qu'elle puisse faire face à ses besoins en matière de trésorerie et en matière d'investissement, il est proposé à l'assemblée générale la répartition suivante :

— réserve de trésorerie	740 138 €
— réserve pour investissement indisponible	104 750 €
— réserve pour investissement disponible	247 501 €
— résultat de l'exercice	-30 857 €

soit un total de 1 061 535 €

La réserve de trésorerie au 31 décembre 2023 correspond à un peu plus de six mois de fonctionnement de l'association (en compte de résultat), ce qui permettra une gestion de la trésorerie sereine en 2023, bien que particulièrement délicate, notamment du fait des conséquences de la situation économique générale qui pourraient avoir des conséquences sur les actions menées par le CAUE et particulièrement leurs financements.

La réserve pour investissement indisponible correspond à la valeur nette comptable des immobilisations. Enfin, la réserve pour investissement disponible correspond au montant des investissements programmés pour l'exercice 2024.

■ *Perspectives pour 2024*

Le projet de budget pour l'exercice 2024 se monte à 1 225 000 € en dépenses. Le montant des dépenses est équivalent au budget de l'an passé, en 2023. Compte tenu des nouvelles conditions financières, il n'est pas prévu d'augmentation de ce budget, même si certains postes sont amenés à évoluer légèrement, il conviendra de « tenir » les dépenses. Il est en effet toujours nécessaire de l'adapter aux contraintes et modifications intervenues ou à intervenir du fait des incertitudes relevant du contexte économique, qui interfèrent sur certaines actions, et leur financement, même si l'équipe du CAUE fait preuve d'une véritable capacité d'adaptation pour continuer à assurer la mission de service public qui est dévolue au CAUE. Par ailleurs, il reflète la bonne dynamique du CAUE dont la qualité du travail de l'équipe est reconnue et de ce fait implique une plus grande sollicitation de la part de ses partenaires.

Le montant des recettes prévues sera inférieur au montant des dépenses. En effet, le Département a décidé de fortement diminuer (- 44%) le montant du reversement de la Taxe d'Aménagement tel qu'il avait été acté depuis plusieurs années, dans le cadre des relations partenariales avec le Département mises en place à la suite de l'instauration de la taxe d'aménagement, et formalisées dans le cadre d'une convention d'objectifs pluriannuelle. Les recettes fiscales dont bénéficie le CAUE sont fixées chaque année par le Département.

Le montant de fiscalité que le Département reversera au CAUE sera de 525 000 € en 2024. Le taux correspondant à ce montant sera précisé par le Département.

Ce montant est réduit de 44 % par rapport à celui qui est versé depuis le début de la convention cadre et qui s'était maintenu depuis. Cette très forte diminution du reversement de la Taxe d'Aménagement amène le CAUE à présenter un budget qui ne pourra être à l'équilibre qu'en utilisant les réserves qu'il avait constituées. Cela permettra ainsi de continuer d'assurer un fonctionnement normal afin de remplir parfaitement les missions de service public qui lui sont dévolues.

Le solde positif prévisionnel des conventions est fixé à 260 000 € ce qui constitue, compte tenu du contexte économique actuel du fait de cette période d'incertitudes économiques et des nombreuses actions qui en sont affectées, un objectif extrêmement ambitieux que le CAUE s'attachera à atteindre. Il nécessitera une très forte mobilisation de l'équipe de travail. Ce montant représente 32,54 % des recettes prévisionnelles de l'exercice.

Les transferts de charge, qui correspondent pour l'essentiel aux remboursements des formations et des indemnités journalières en cas d'arrêt maladie des salariés, se portent à 11 000 €.

En raison du contexte économique général, les participations financières demandées aux partenaires du CAUE ne sont pas réévaluées en 2024 : coût journalier des conventions de mission d'accompagnement (400 €), montant des cotisations des autres membres du CAUE (15 €). Il est précisé que le coût journalier pour des missions hors Département fixé à 600 € n'est pas réévalué non plus.

De même, la participation financière demandée aux communes pour la consultance architecturale n'est pas réévaluée en 2024 (soit 148,41 € par demi-journée), le montant de leur cotisation reste également inchangé (118 €).

Les investissements prévus pour 2024 vont être fortement impactés par cette diminution du montant du reversement de la taxe d'Aménagement. Il était prévu de réaliser des travaux d'aménagement des espaces extérieurs du CAUE, les travaux de rafraîchissement des façades étant achevés, mais ce projet est compromis, alors qu'il est nécessaire, notamment pour assurer la pérennité du bâtiment avec le traitement des eaux pluviales et leur bon écoulement à distance du bâtiment. Il est nécessaire de conserver un montant d'investissement pour le matériel informatique (5 000 €) et les logiciels informatiques (2 500 €).

Globalement, les dépenses liées au personnel représentent 82,1 % du total des dépenses et les frais généraux 17,9 %.

Le budget proposé pour 2024 lui permettra de préserver la composition actuelle de l'équipe de travail, ce qui est essentiel. Dimensionnée au plus juste, elle reste suffisamment structurée pour couvrir tous les champs d'intervention impartis au CAUE – architecture, urbanisme, environnement et paysage.

Cette équipe de travail lui permet de mener pour le compte de ses partenaires des interventions diversifiées en matière de conseil, d'aide à la décision, de formation, de communication et de diffusion, et de répondre aux sollicitations du Département.

Dépenses

Le montant des dépenses budgétées pour l'année 2024 s'élève à 1 225 000 €.

Les montants de la plupart des postes de dépenses restent identiques ou très proches de ceux de l'année précédente, quand ils ne sont pas réajustés pour tenir compte des dépenses de 2023 :

- ligne 604 (- 1 500 €) : moindre disponibilités en 2024
- ligne 606 (- 1 800 €) : moindre disponibilités en 2024
- ligne 613 (+ 5 600 €) : réajustement sur le loyer en 2024
- ligne 615 (- 3 800 €) : moindre disponibilités en 2024
- ligne 625 (- 2 500 €) : moindre disponibilités en 2024
- ligne 633 (- 4 000 €) : moindre disponibilités en 2024
- lignes 641 et 645 (respectivement + 10 000 € et + 8 100 €) : augmentation de la masse salariale et ajustement des charges sociales

Globalement, les dépenses liées au personnel représentent 80,7 % du total des dépenses et les frais généraux 19,3 %.

Recettes

Sur la base d'un montant de 525 000 € de reversement de taxe d'aménagement en 2024, la répartition des recettes du CAUE sera la suivante :

— reversement d'une part de la TA	525 000 €
— solde des conventions	260 000 €
— cotisation et divers	3 000 €
— transfert de charges et divers	11 000 €

soit un total de 799 000 €

il sera nécessaire de prévoir de puiser le montant de 426 000 € dans la trésorerie du CAUE afin d'équilibrer le budget.

Il est à noter que la très forte diminution du montant de reversement de la Taxe d'Aménagement ne pourra être reconduite pour l'année 2025, car le CAUE n'aura alors plus les moyens financiers d'y faire face.

■ Perspectives pour 2024

DEPENSES	PREVISIONS	RESULTATS	PREVISIONS
	2023	2023	2024
60- ACHATS	<u>17 000,00 €</u>	<u>12 957,75 €</u>	<u>13 700,00 €</u>
604- prestations de service	4 500,00 €	2 610,60 €	3 000,00 €
606- fournitures diverses	12 500,00 €	10 347,15 €	10 700,00 €
61- SERVICES EXTERIEURS	<u>105 500,00 €</u>	<u>104 863,68 €</u>	<u>105 300,00 €</u>
613- locations	76 000,00 €	81 587,90 €	81 600,00 €
615- entretien et réparations	11 000,00 €	6 649,41 €	7 200,00 €
616- primes d'assurances	13 000,00 €	12 831,04 €	13 000,00 €
6181- documentation	2 500,00 €	3 006,73 €	2 000,00 €
6185- formation	3 000,00 €	788,60 €	1 500,00 €
62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS	<u>71 500,00 €</u>	<u>52 521,60 €</u>	<u>63 400,00 €</u>
621- personnel détaché - intérimaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €
622- honoraires	30 500,00 €	20 581,16 €	26 000,00 €
623- publicité et relations publiques	3 000,00 €	726,70 €	800,00 €
625- déplacements, missions et réceptions	18 500,00 €	10 935,52 €	16 000,00 €
626- poste et télécommunications	8 000,00 €	8 099,54 €	8 100,00 €
627- services bancaires	500,00 €	0,00 €	300,00 €
628- cotisations et divers	11 000,00 €	12 178,68 €	12 200,00 €
63- IMPOTS ET TAXES	<u>14 000,00 €</u>	<u>10 232,30 €</u>	<u>10 500,00 €</u>
631- taxe sur les salaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €
633- formation continue	14 000,00 €	9 794,25 €	10 000,00 €
635- autres	0,00 €	438,05 €	500,00 €
64- CHARGES DE PERSONNEL	<u>988 500,00 €</u>	<u>1 000 240,66 €</u>	<u>1 006 600,00 €</u>
641- rémunérations brutes	705 000,00 €	711 511,23 €	715 000,00 €
645- charges sociales	282 000,00 €	287 088,91 €	290 100,00 €
647- divers	1 500,00 €	1 640,52 €	1 500,00 €
65-AUTRES CHARGES DE GESTION	<u>500,00 €</u>	<u>2 306,84</u>	<u>500,00 €</u>
66-CHARGES FINANCIERES	<u>0,00 €</u>	<u>0,00</u>	<u>0,00 €</u>
67-CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00 €	<u>4 164,78</u>	0,00 €
68- DOTATIONS	<u>28 000,00 €</u>	<u>88 020,42 €</u>	<u>25 000,00 €</u>
6810- dotation aux amortissements	20 000,00 €	17 666,82 €	17 000,00 €
6815- provisions pour engagement IDR	8 000,00 €	70 353,60 €	8 000,00 €
TOTAL DEPENSES	<u>1 225 000,00 €</u>	<u>1 275 308,03 €</u>	<u>1 225 000,00 €</u>

RECETTES	PREVISIONS 2023	RESULTATS 2023	PREVISIONS 2024
75-PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>1 208 000,00 €</u>	<u>1 153 759,07 €</u>	<u>788 000,00 €</u>
7581- taxe d'aménagement	875 000,00 €	875 000,00 €	525 000,00 €
7582- solde conventions	329 000,00 €	257 162,94 €	260 000,00 €
7583- cotisations	4 000,00 €	3 014,00 €	3 000,00 €
7584- divers produits		18 582,13 €	
77- PRODUITS EXCEPTIONNELS		21 310,36 €	0,00 €
76-PRODUITS FINANCIERS		1 007,37 €	<u>0,00 €</u>
78-REPRISE DE PROVISION P/RISQUE		66 194,37 €	
79- TRANSFERT CH EXPLOITATION	<u>17 000,00 €</u>	<u>2 182,84 €</u>	<u>11 000,00 €</u>
7911- indem. Journ.	8 000,00 €		
7912- rbt formation	4 000,00 €	737,80 €	4 000,00 €
7916- divers transf.charges (IJSS + AN)	5 000,00 €	1 485,04 €	7 000,00 €
Divers		-40,00 €	
TOTAL PRODUITS	<u>1 225 000,00 €</u>	<u>1 244 454,01 €</u>	<u>799 000,00 €</u>
DEFICIT DE L'EXERCICE		<u>30 854,02 €</u>	<u>426 000,00 €</u>